



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

ville : fonctionnement

Question écrite n° 74131

### Texte de la question

M. Jean-Claude Abrioux souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la ville sur le bilan de son action en faveur des quartiers difficiles. Un récent rapport de la Cour des comptes souligne que « la politique de la ville a jusqu'à présent été marquée par l'imprécision des objectifs comme de sa stratégie et par une volonté d'affichage qui conduit à la mise en oeuvre périodique de nouveaux dispositifs ». Les magistrats ajoutent avec sévérité : « Il en est résulté un empilement des procédures et un enchevêtrement de zones d'interventions difficilement lisible. » Quant au rapport coût/efficacité, il apparaît difficile à évaluer compte tenu du manque de suivi financier sur le terrain. Il est pourtant clair que depuis des années les programmes sociaux se sont succédé dans les zones urbaines sensibles (ZUS) sans que les habitants aient réellement pu constater des changements significatifs. La violence n'a fait qu'augmenter en intensité dans ces quartiers difficiles et ceci malgré des aides financières toujours plus conséquentes. Dès qu'elles le peuvent, les populations vivant dans les ZUS préfèrent déménager. Le dernier recensement a montré que ces zones ont vu leur nombre d'habitants diminuer de quelque 8,6 %. Plus préoccupant encore, le taux de chômage a progressé plus sensiblement dans les territoires dépendant de la politique de la ville où il est passé de 18,9 % à 25,4 %. Face à un tel constat d'échec, il lui demande quelles propositions il compte faire pour qu'enfin nombre de nos compatriotes résidant dans les quartiers difficiles puissent retrouver l'espoir d'un meilleur cadre de vie.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Abrioux](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (10<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74131

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** ville

**Ministère attributaire :** ville

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 mars 2002, page 1376